

Contribution Thème C fiche 5

Pour une rupture écologique : Faire croître les liens et non les biens dans un monde aux ressources limitées

Au-delà des concepts de croissance et de décroissance, érigés en totems économiques ou caricaturés en « retour à la lampe à huile », il est nécessaire de s'accorder sur des politiques et des scénarios de sortie des énergies fossiles et du productivisme pour assurer une rupture écologique qui préserve et améliore notre modèle social.

La mondialisation néolibérale depuis le milieu des années 90 a accentué les délocalisations, la diminution des coûts de production, la pression concurrentielle sur les salaires et a permis de tirer vers le bas les prix à la consommation pour les salariés des pays les plus développés. Elle l'a fait sur le dos des travailleurs des pays dits « à bas salaires » et au détriment de l'environnement. Le prix relativement bas de l'énergie et des produits tirés du sol (pétrole, gaz, minerais mais aussi bois ou huile de palme par exemple) a été obtenu par l'exploitation de la « nature », en épuisant les ressources non renouvelables et en exploitant les autres au-delà de ses capacités de régénération.

Autrement dit, la mondialisation, avec l'exploitation des travailleurs pauvres, avec l'épuisement des ressources et avec des processus de production polluants et destructeurs a permis d'augmenter la part des profits, des dividendes et des revenus des plus riches. Ce système menace les conditions de vie sur terre : 6 limites planétaires sur 9 sont déjà dépassées et la destruction du vivant s'accélère. La course au profit des secteurs prédateurs ne bénéficie qu'à quelques-uns, alors que les "pertes et dommages" du dérèglement climatique, de l'effondrement de la biodiversité et de la raréfaction des ressources s'imposent à la majorité. Les 1% des plus riches, soit 77 millions de personnes (seuil de 110.000 euros/an en France) ont généré en 2019 autant d'émissions carbone que 5 milliards de personnes, soit les deux tiers les plus pauvres de l'humanité. Or ce sont les premières victimes des destructions à l'œuvre.

Ainsi, le modèle économique actuel fixe le profit et sa croissance infinie comme seules mesures de la bonne santé économique, quelles que soient leurs conséquences sur le vivant. Face à ce constat, le techno-solutionnisme capitaliste (captation carbone, géo-ingénierie etc.) et la compensation carbone (obligations vertes etc.), s'inscrivent dans le mythe du découplage, c'est-à-dire d'une baisse des émissions de GES dans un modèle de société consumériste.

Ce productivisme destructeur implique un modèle de société individualiste et une consommation effrénée. Il renforce la perte de sens au travail et entretient les modes de vies carbonés : voyager loin sur des périodes courtes, consommer de la fast-fashion, des produits industriels, tout en passant son temps sur des réseaux (qui promeuvent bien souvent une idéologie capitaliste et patriarcale). L'accélération et la multiplication des tâches ont autant d'effets sur la santé mentale des travailleurs que sur les émissions directes et indirectes de GES.

Face à la recherche infinie du profit, il faut défendre la prédominance des valeurs d'usage, notamment la valeur produite à travers l'éducation, la santé, la culture, les transports publics... Le concept de « post-croissance » pourrait définir cette décroissance de la survaleur remplacée par la croissance de la justice sociale, de la protection de la biodiversité et des biens adaptés à des besoins sociaux essentiels.

Alors que la COP23 vient de prendre un engagement très hypothétique à une « transition hors des énergies fossiles dans les systèmes énergétiques », il devient nécessaire de se prononcer pour une rupture avec le modèle productiviste, une sortie des énergies fossiles et une baisse planifiée des émissions, via des seuils dégressifs selon les revenus et une priorisation des besoins essentiels.

Cette rupture doit aussi passer par une réduction du temps de travail, d'autres formes de propriété de l'appareil productif (coopératives) et d'autres usages de la nature (développement des communs).

Godefroy Guibert, Hervé Moreau, Valérie Sipahimalani, Cyril Verlingue